



# MÉDIATION FAMILIALE

**Pour trouver un accord, en cas de séparation, de divorce ou de placement de l'enfant, sur vos droits de visites, sur l'exercice de l'autorité parentale, sur le domicile principal des enfants, sur l'organisation de la vie des enfants.**

Si les données listées dans ces rubriques sont inexactes ou incomplètes, veuillez contacter

M. Patrick DANEL à [patrick.danel@cg43.fr](mailto:patrick.danel@cg43.fr).

## Centre d'information sur des droits des femmes

La Préfecture  
6 Avenue du Général de Gaulle  
43000 Le Puy en Velay.  
04.71.09.49.49  
[www.cidf43.fr](http://www.cidf43.fr)

## Association justice et partage (médiane)

Elle propose un service de Point Rencontre entre enfants et parents et un service de médiation familiale.

Une participation financière est demandée.

6 rue Pierret  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.02.51.48  
[justice.partage@worldonline.fr](mailto:justice.partage@worldonline.fr)

Il y a des permanences à Brioude et Retournac.

